

#### Évaluation des formations



# Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA)

Projet d'offre de formation de 1<sup>er</sup> cycle pour le contrat 2022 – 2027

## **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

**VAGUE B** 

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 07/05/2021

Rapport publié le 26/10/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup>:
Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup>:

Elisabeth Deschanet, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



#### **Présentation**

L'Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) est une université pluridisciplinaire et pluri-site. Elle est entrée dans une phase de mutation depuis l'obtention du label I-SITE dont l'ambition est de construire une université pluridisciplinaire ayant une visibilité nationale et internationale tout en assurant un développement équilibré de ses différents sites, secteurs disciplinaires et composantes et en jouant un rôle moteur dans le développement socio-économique de ses territoires. Son offre de formation s'inscrit dans ce projet stratégique.

C'est ainsi que l'offre de formation de niveau licence s'inscrit dans la dynamique impulsée dans le cadre des projets structurants dont l'UPPA a été lauréate, tels que le programme NCU SPACE, le projet d'université européenne UNITA obtenu en juillet 2020, coordonné par l'Université de Turin et regroupant six universités, ou encore le projet HyPE-13 sur l'innovation pédagogique. Par ailleurs, le déploiement d'une politique transfrontalière offensive avec la proximité des Universités de Saragosse (UNIZAR) et du Pays basque (UPV-EHU) dans les régions aragonaise et basque de l'Espagne devrait permettre d'alimenter les mobilités étudiantes au travers des accords-cadres internationaux (ACI) et du dispositif Erasmus dès le niveau licence.

De même, l'UPPA développe d'ores et déjà un lien fort avec le monde socio-économique et culturel. Attentive à l'évolution des métiers et donc des besoins des futurs employeurs, elle souhaite en particulier poursuivre et intensifier la formation par alternance notamment à travers les Bachelors universitaires de technologie (BUT) et les licences professionnelles (LP).

La nouvelle offre de formation de 1<sup>er</sup> cycle se compose de 20 licences, 23 licences professionnelles dont certaines ont vocation à devenir des BUT (neuf LP concernées à ce stade). Il s'agit plus précisément, deux BUT dans le domaine droit, économie, gestion (DEG) et sept en sciences et techniques (ST). Elle est portée par trois collèges :

- Le collège Sciences et Technologies pour l'Énergie et Environnement (STEE) regroupe toutes les structures de formation et de recherche appartenant au domaine des sciences et technologies ainsi que la plateforme UPPA-Tech. Il intègre les ex-UFR de Sciences et Techniques de Pau et de la Côte basque, l'IUT de Bayonne Pays basque, l'IUT des pays de l'Adour, les Écoles d'ingénieurs ENSGTI et ISA-BTP, l'École doctorale des sciences et leur application (ED211). Il s'étend sur les sites de Pau, Anglet, Bayonne, Saint Pée-sur-Nivelle, Mont de Marsan et Tarbes.
- Le collège Sciences Sociales et Humanités (SSH) regroupe les deux ex-UFR Droit, Économie et Gestion et Lettres, Langues, Sciences humaines et Sociales, Sport. Il se situe sur les sites de Pau, Tarbes et Anglet.
- Le collège Études Européennes et Internationales (EEI) regroupe l'ex-UFR pluridisciplinaire de Bayonne et l'institut d'administration des entreprises. Il se situe sur les sites de Bayonne et Pau.

L'École doctorale des Sciences sociales et humanités (ED481) est partagée entre ces deux derniers collèges.

#### Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 1er cycle

Depuis la labellisation I-SITE en 2017, le pilotage institutionnel et opérationnel de l'offre de l'UPPA a été réorganisé avec la mise en place de trois collèges universitaires rassemblant formation et recherche. Cette réorganisation répond à une triple logique disciplinaire, institutionnelle et géographique avec toutefois une prédominance de la logique géographique et institutionnelle sur la logique disciplinaire. Ainsi, les intitulés des collèges ne sont pas toujours cohérents avec les formations hébergées. Par exemple, le collège STEE regroupe certes majoritairement des formations en sciences mais également des formations en gestion. Ces collèges bénéficient d'une autonomie renforcée. Sur le plan pédagogique, cette autonomie transparaît à travers l'existence, au sein de chaque collège, de « composantes internes de formation » (CIF) de niveau licence permettant l'intégration des innovations pédagogiques et de l'approche par compétences, notamment des blocs de compétences transversales dans l'offre de formation licence. Par ailleurs, en soutien à ces collèges, un pôle formation et vie étudiante (FVE) réunissant neuf services communs préexistants, dont le centre de ressources en langues et le SUAPS, est mis en place. Ce pôle devrait contribuer au déploiement de la stratégie de la formation et de la vie étudiante de l'établissement, en articulation avec les collèges. Toutefois, il n'est pas précisé les modalités concrètes de ce regroupement et notamment s'il est localisé sur un seul campus ou sur les différents campus de l'UPPA. La prochaine accréditation permettra de vérifier si cette gouvernance, qui apparaît complexe avec de multiples niveaux de prise de décisions, permet d'améliorer la qualité du pilotage de l'offre de formation de l'établissement.



La gouvernance de l'établissement est aussi structurée autour d'orientations stratégiques et de grands objectifs à atteindre. Les collèges constituent le niveau opérationnel de mise en œuvre de ces orientations stratégiques à travers l'établissement d'un contrat d'objectifs et de moyens (COM) intégrant les orientations fixées par le projet d'établissement et des objectifs propres à chaque collège. L'organisation mise en place prévoit des lieux de concertation (comités de direction) et de décision (conseils) au sein des trois collèges, qui sont censés maîtriser le pilotage budgétaire de l'offre de formation à coût constant. Les ouvertures de formations sont conditionnées au respect des volumes horaires encadrés (1 500 heures pour les trois années de licence pour les collèges SSH et EEI, jusqu'à 1 700 heures pour STEE) et de seuils minimaux en termes d'effectifs (dix étudiants au niveau du parcours type de licence, huit pour les unités d'enseignements et les éléments constitutifs). La pertinence de ces seuils relativement faibles peut créer un risque de maintenir des enseignements à très faibles effectifs alors qu'en parallèle peuvent exister des filières en forte tension et en sous-encadrement. De même, le raisonnement au niveau d'un collège semble figer toute possibilité de réaffectation budgétaire entre les collèges dont les évolutions démographiques peuvent ne pas suivre les mêmes courbes.

Les conseils de perfectionnement pédagogiques jouent, pour certaines formations, un rôle déterminant dans le processus d'évaluation de la formation et la mise en place d'ajustements. Ils sont complétés par des conseils de perfectionnement stratégiques se tenant en principe tous les trois ans, qui permettent de fixer des actions d'amélioration. L'UPPA a bien acté que les conseils de perfectionnement devaient se réunir a minima une fois par an. Toutefois, pour qu'ils puissent vraiment jouer leur rôle il faut aussi s'assurer qu'ils ont à leur disposition les informations idoines (résultats des enquêtes d'insertion, résultats des évaluations des enseignements par les étudiants, etc.).

La participation des étudiants et des diplômés au pilotage et à l'évaluation des formations est bien mise en avant par l'UPPA tout comme l'importance de l'évaluation des enseignements par les étudiants est réaffirmée, action coordonnée par l'Observatoire de l'Établissement (ODE). Les évolutions liées à la structure des enseignements proposées par les conseils de perfectionnement sont analysées par une commission mixte comprenant des membres de la Direction de l'enseignement et de la vie étudiante (DEVE), des élus de la Commission formation et vie universitaire (CFVU) et les directions des collèges. La multiplication des lieux de concertation pourrait se révéler lourde et complexe en termes de gouvernance.

L'offre de formation s'articule autour de différents objectifs, dont la volonté de coloration des différents parcours pour permettre, notamment, l'internationalisation croissante dès la licence. Cette volonté stratégique d'internationaliser l'offre de formation dès la licence prend appui sur le projet d'université européenne UNITA impliquant l'Université de Turin (Italie, coordinatrice), l'Université Savoie Mont Blanc, l'Université de Saragosse (Espagne), l'Université de Beira (Portugal) et l'Université de Timisoara Ouest (Roumanie). Ce projet permet des expérimentations, par exemple au travers de la mise en place de diplômes conjoints sur la base d'un programme d'études commun et d'une mobilité obligatoire des étudiants dès la licence. La préparation de la prochaine accréditation par les formations souhaitant s'engager dans cette voie doit donc se faire en synergie avec le programme UNITA, dans le cadre d'un comité de pilotage associant la DEVE, le projet UNITA et les trois collèges pour que les formations intègrent les actions à dimension internationale. La prochaine accréditation sera l'occasion d'évaluer si ces dispositifs permettent des mobilités effectives dès la licence.

L'ouverture à la recherche est affichée à partir de la troisième année de licence afin de favoriser le continuum Licence/Master et de développer des compétences valorisables sur le plan professionnel, comme le développement de l'esprit critique. Toutefois, cette ouverture n'apparaît pas clairement dans les fiches de présentation de licence déposées.

Le renforcement des liens avec le monde socio-économique est évident pour la plupart des BUT et LP où les partenariats sont nombreux avec des organisations privées ou publiques, le plus souvent locales ou régionales. Ces liens sont précieux pour les formations, offrant des possibilités de stages, de contrats d'alternance ou d'intervenants professionnels. La volonté de renforcer ces liens avec le monde socio-économique au niveau des licences générales est également présentée (déploiement de l'alternance notamment dans le domaine SSH). Néanmoins, les fiches formations ne permettent pas d'identifier les mentions ou parcours qui pourraient être concernés. Pour favoriser l'accueil de salariés en reprise d'étude et les VAE (validation des acquis de l'expérience), l'UPPA compte s'appuyer sur l'outil UPPASS'Compétences permettant une présentation du catalogue de formation par bloc de compétences et d'identifier les formations qualifiantes ou certifiantes par exemple. Pour pouvoir développer ces liens, une réflexion doit être entreprise au niveau de l'organisation des études (développement de l'alternance par exemple, développement des formules hybrides) en lien avec les entreprises du territoire.

D'une manière générale, le développement et le renforcement des lieux et des sujets de coordination doivent devenir un levier de l'efficacité de l'UPPA. D'un côté, il s'agit de permettre une décentralisation au niveau des collèges en leur donnant les moyens de développer des innovations portées par les équipes pédagogiques. De l'autre, il s'agit d'éviter que ces initiatives n'aboutissent à une confusion et à une dilution des moyens de



l'organisation. Actuellement, la capacité de coordination des formations apparaît relativement variable. L'attention portée dans ce nouveau projet à la mise en place d'outils et de moyens de coordination apparaît souhaitable. Les pistes évoquées dans le dossier semblent prometteuses, notamment en termes de consolidation du rôle des conseils de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements par les étudiants. L'Université a su identifier des domaines où des améliorations peuvent être réalisées dans l'organisation et la communication de l'offre de formation mais, en même temps, il aurait été intéressant d'avoir des informations plus précises quant à l'articulation entre ces initiatives. Ceci est également vrai pour les actions des CIF, de la commission mixte et de leur interaction avec les équipes pédagogiques et les responsables des différentes formations de premier cycle.

Le suivi de l'offre de formation est réalisé par l'ODE à travers des enquêtes annuelles sur le devenir des diplômés de licence 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Il est positif de constater que l'UPPA cherche à entretenir un lien privilégié avec les alumnis. En effet, les formations de licence auront également à leur disposition un formulaire et une plateforme de web-reporting leur permettant de mener en autonomie des enquêtes auprès de leurs diplômés à 6 ou 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Ce suivi plus rapproché permettra aux équipes pédagogiques et au conseil de perfectionnement de disposer de données plus actuelles.

Les dispositifs de qualité sont globalement bien mis en place au sein de l'UPPA, avec notamment l'attribution d'un label de qualité interne qui tend à se développer même si, pour le moment, toutes les formations n'ont pas souhaité entrer dans cette démarche et obtenir le label qualité interne. Il s'agit d'un élément important du processus d'auto-évaluation des formations.

L'UPPA a également montré qu'elle était en mesure de mener une **autoévaluation des forces et des faiblesses de son offre en termes d'attractivité et de réussite.** Il existe une volonté accrue d'utiliser les ressources du projet NCU SPACE pour passer à l'approche par compétences (mise en place d'outils d'évaluation), et donner une place plus forte des langues vivantes dans les maquettes pour colorer les parcours des étudiants (par exemple la licence *Economie et gestion* propose 99 heures optionnelles d'anglais ou d'espagnol et en L3 un parcourstype management international). Si la préparation aux certifications en langues vivantes apparaît clairement en licence *Droit* et en licence *Économie et gestion*, il n'est pas fait mention du type de certification proposée aux étudiants. Le pôle FVE incluant notamment le centre de ressources en langues devrait améliorer la concertation entre les différentes parties prenantes à travers les conseils de perfectionnement pédagogiques et les commissions paritaires. Il faut toutefois veiller à ce que la multiplication des lieux de discussion ne nuise pas *in fine* à l'efficacité du processus d'autoévaluation.

## Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 1<sup>er</sup> cycle

Les modalités d'inscription et de réinscription, les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement sont satisfaisants et se fondent sur le principe de la dématérialisation des inscriptions tout en maintenant des bureaux d'accueil physique, en particulier pour les étudiants internationaux (Welcome Desk). La DEVE au sein de laquelle se trouve un pôle central d'inscription sur le site de Pau pilote les processus d'inscription et de réinscription administrative pour tout l'établissement. Pour tenir compte de la réforme du baccalauréat, l'UPPA prévoit d'adapter les licences en fonction des profils des nouveaux entrants et de leur garantir une spécialisation progressive. Le dialogue avec les lycéens est adapté au contexte de réforme du baccalauréat pour mieux les accompagner (contrat de réussite et modules d'accompagnement optionnels).

L'organisation globale de l'offre licence favorise une bonne progressivité et devrait permettre à l'étudiant de construire son parcours personnel et professionnel à travers deux outils : la généralisation du contrat de réussite pédagogique et la personnalisation des parcours des enseignements. Cette personnalisation se fonde sur des modules d'accompagnement optionnels (1 ECTS par année), la possibilité de donner une orientation internationale à son parcours (mobilité internationale, 2 ECTS par semestre consacrés à l'apprentissage des langues), ou encore la présence d'UE libres ou à choix en présentiel, en mode hybride ou en distanciel. Ce principe donne de l'autonomie à l'étudiant et le responsabilise quant à l'organisation de sa formation.

Cette **personnalisation** suppose aussi le déploiement de l'approche par les compétences. Pour cela l'UPPA compte s'appuyer sur le programme SPACE et permettre ainsi à l'étudiant de construire sa formation en fonction des compétences visées pour atteindre son projet professionnel.

Un accès à l'offre de formation par entrées multiples est envisagé à la fois par discipline et en termes de compétences notamment transversales, et le supplément au diplôme sera mobilisé pour retranscrire les compétences acquises et les UE choisies (deux UE libres obligatoires entre les semestres 2 et 5 sont prévues dans



les maquettes). L'UPPA compte pouvoir augmenter les choix offerts aux étudiants en s'appuyant sur l'hybridation des modules ou la formation à distance. C'est aussi une réponse à la problématique d'une implantation multi-site, un enseignement uniquement en présentiel pouvant de facto limiter les possibilités offertes aux étudiants. La **spécialisation progressive** est en bonne partie garantie par le grand nombre des mutualisations d'enseignements. Malgré tout, la spécialisation semble surtout prégnante en L3 par la construction de parcours différenciés, comme en licence Économie et gestion et en licence Administration économique et sociale (AES).

Dans le cadre de la Réforme des études médicales et de santé (24 juillet 2019), le collège STEE de l'UPPA propose sur le site de Pau, en partenariat avec l'Université de Bordeaux, depuis septembre 2020 :

- Deux licences accès santé (L.AS): une au sein de la mention Physique-Chimie (L.AS Physique-Chimie -35 étudiants et une au sein de la mention Sciences de la Vie (L.AS Sciences de la Vie - 35 étudiants).
- La délocalisation d'une antenne de 110 étudiants PASS mineures Université de Bordeaux.

L'évaluation de ces dispositifs sera réalisée lors de la prochaine accréditation.

L'organisation des licences en blocs de **compétences** est envisagée tout comme le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants. Néanmoins, celui-ci n'a pas encore été mis en place par toutes les formations de premier cycle. Il est donc important de le rendre effectif dès le début du contrat avec la mise en place d'outils idoines (portefeuille de compétences par exemple). L'usage du **numérique** se traduit classiquement par le déploiement d'une plateforme pédagogique (espace numérique de travail) et par l'usage de certains logiciels (par exemple, en licence Économie et gestion). Toutefois, il ne semble pas que l'évolution des métiers liée à l'usage du numérique se traduise par une réflexion sur les compétences et connaissances dont les étudiants auront besoin. De même, la certification PIX est proposée dans le cadre d'une UE libre, il ne semble donc pas que tous les étudiants puissent bénéficier de cette certification.

Au niveau licence, peu de formations envisagent une offre de formation à distance complète à l'exception du parcours Administration de systèmes informatiques et de réseaux de la LP Métiers de l'informatique: administration et sécurité des systèmes et des réseaux. Les autres formations préfèrent opter pour des modules à distance ou en mode hybride pour l'enseignement de certaines matières (par exemple dans le parcours espagnol de la licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales LLCER). Les innovations pédagogiques sont également encouragées à travers les congés pour projets pédagogiques.

La place de la recherche au sein des licences est avant tout positionnée comme une compétence transversale (esprit critique, capacité à convaincre et argumenter, à organiser un projet, à maintenir une veille, etc.). Les actions en faveur de la sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique n'ont pas été présentées.

Les modalités de contrôle des connaissances s'appuient sur une charte des examens. Le déploiement de l'approche par compétences devrait aussi permettre une évaluation de ces dernières par une validation des blocs de compétences, mais les modalités de validation de ces compétences tout comme les outils qui pourront être mobilisés par les équipes pédagogiques ne sont pas présentés. Les jurys de diplômes sont arrêtés par les directeurs de collèges qui ont délégation de la présidence de l'UPPA. Cette organisation des jurys au niveau des collèges interroge lorsqu'une mention est portée par deux collèges différents (cas assez courant au niveau licence).



#### **Les formations**

#### Collège : Études Européennes et Internationales (EEI)

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Management et gestion des organisations	LP	UPPA	Avis favorable

## Collège : Études Européennes et Internationales (EEI) et Sciences Sociales et Humanités (SSH)

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Droit	L	UPPA	Avis favorable
Économie et gestion	L	UPPA	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	UPPA	Avis favorable
Lettres	L	UPPA	Avis favorable

#### Collège: Sciences Sociales et Humanités (SSH)

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	L	UPPA	Avis favorable
Géographie et aménagement	L	UPPA	Avis favorable
Histoire	L	UPPA	Avis favorable
Histoire de l'art et archéologie	L	UPPA	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	L	UPPA	Avis favorable
Sociologie	L	UPPA	Avis favorable
STAPS-Activité Physique Adaptée et Santé	L	UPPA	Avis favorable
STAPS-Education et Motricité	L	UPPA	Avis favorable
STAPS-Entraînement Sportif	L	UPPA	Avis favorable
STAPS-Management du Sport	L	UPPA	Avis favorable
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers de la GRH : assistant	LP	UPPA	Avis favorable
Valorisation des agro-ressources	LP	UPPA	Avis favorable



### Collège: Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement (STEE)

Intitulé de la formation	GL/L/LP	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Informatique	L	UPPA	Avis favorable
Mathématiques	L	UPPA	Avis favorable
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	L	UPPA	Avis favorable
Physique, chimie	L	UPPA	Avis favorable
Sciences de la Terre	L	UPPA	Avis favorable
Sciences de la vie	L	UPPA	Avis favorable
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	UPPA	Avis favorable
Bio-industries et biotechnologies	LP	UPPA	Avis favorable
Commercialisation de produits et services	LP	UPPA	Avis favorable
Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation	LP	UPPA	Avis favorable
Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable	LP	UPPA	Avis favorable
Management des processus logistiques	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers de la communication : événementiel	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux	LP	UPPA	Création Avis favorable
Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers du bois	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers du BTP : bâtiment et construction	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers du décisionnel et de la statistique	LP	UPPA	Avis favorable
Métiers du design	LP	UPPA	Avis favorable



Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	UPPA	Avis favorable
Sécurité des biens et des personnes	LP	UPPA	Avis favorable



### Observations de l'établissement



Pau, le 15 juillet 2021

Affaire suivie par :

Nadia MEKOUAR-HERTZBERG nadia.mekouar-hertzberg@univ-pau.fr Vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique

Université de Pau et des Pays de l'Adour

à

Madame Lynne FRANJIÉ
HCERES
Directrice du Département d'évaluation
des formations

des formations 2 rue Albert Einstein 75013 Paris

**Objet :** Observations relatives au rapport d'évaluation du premier cycle des formations

Madame la Directrice,

Nous remercions les experts du comité pour le travail qu'ils ont effectué et pour leurs remarques constructives. Nous avons apprécié la qualité de leurs observations et de leurs recommandations. Nous apportons quelques précisions sur certains des éléments qui constituent le rapport.

Pour ce qui est de la mise en place de l'approche par compétences, elle n'est, à ce jour, pas effective pour bon nombre de formations de premier cycle. Dans le cadre de la prochaine accréditation, toutes les formations de premier cycle seront construites par blocs de compétences. Cette construction est en cours : elle est accompagnée par les équipes d'ingénieurs pédagogiques ainsi que par les collèges et par la DEVE. Elle se place dans une perspective d'amélioration continue tout au long de la prochaine accréditation, notamment pour ce qui est de l'évaluation des compétences.

Dans le cadre de cette approche par compétences, le développement des compétences transversales fait l'objet d'une réflexion approfondie et concertée entre les collèges. Nous prenons bonne note des remarques et des recommandations du comité à propos de la prise en compte des usages et des bonnes pratiques liés au numérique, en vue d'une formation aboutie des étudiants. Une réflexion est actuellement engagée pour valoriser l'UE PIX et encourager le passage de la certification par les usagers. Une chargée de mission PIX suit ce dossier.

Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante

Pôle formation et vie étudiante

Présidence

Avenue de l'Université BP 576 - 64012 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 70 00

https://www.univ-pau.fr





Enfin, les dispositifs de qualité seront renforcés, notamment le label interne qualité dont les critères vont évoluer de façon à mieux tenir compte des actions d'innovations pédagogiques en lien avec la responsabilité sociétale de l'université.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma parfaite considération.

La Vice-Présidente de la CFVU, Nadia MEKOUAR-HERTZBERG

Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante

Pôle formation et vie étudiante

Présidence

Avenue de l'Université BP 576 - 64012 PAU Cedex

+33 (0)5 59 40 70 00

https://www.univ-pau.fr



Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne: www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10

